

Fort-de-France, le 31/12/2021

Cab/SL/JE  
N°2021-12-0133

*A l'attention de*

**Monsieur Jean CASTEX**  
**Premier ministre**  
**Hôtel de Matignon, PARIS**

Objet : *Application de l'obligation vaccinale aux personnels soignants à partir du 31/12/2021*

Monsieur le Premier ministre,

Je salue la volonté d'ouverture de votre Gouvernement qui a agréé notre proposition de repousser l'application de l'obligation vaccinale au 31/12/2021 pour les soignants et personnels des secteurs sociaux et médico-sociaux concernés.

A compter de demain, 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'obligation vaccinale va s'appliquer à ces personnels. Si je suis conscient de l'importance de la vaccination sur le plan sanitaire, je tiens à vous alerter ici sur les risques majeurs de l'obligation vaccinale telle qu'elle est aujourd'hui établie et appliquée et à laquelle j'ai toujours dit mon opposition.

Si vous faisiez une application stricte de l'obligation vaccinale pour la Martinique, ce seraient plusieurs milliers de soignants, de personnels des secteurs social et médico-social non-vaccinés qui pourraient se voir du jour au lendemain suspendus de leurs fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

De fait, cela correspond à des milliers de Martiniquais qui se retrouveraient sans revenus et sans constitution de droits à pension pour la retraite, plongeant ainsi des familles entières dans des situations de précarité que nous ne saurions admettre.

Or, les faits sont têtus. La Martinique est le 3<sup>ème</sup> département français sur 101 avec le taux de chômage le plus élevé (15% de sa population). Un Martiniquais sur 3 vit sous le seuil de pauvreté. Comment en ces conditions admettre les impacts sociaux destructeurs et massifs d'une telle mesure ?

**Je demande donc formellement au Gouvernement d'annuler l'application de la suspension des salaires et des droits sociaux pour la Martinique pour les personnels soumis à l'obligation vaccinale.**

Assurer une application littérale et radicale de ces mesures, sans prise en compte du contexte local dans une logique de différenciation, pourrait conduire à une catastrophe sociale, après la catastrophe sanitaire que nous avons vécue. Dans ce contexte, le retour à une politique de prévention par le recours aux tests gratuits, qui s'ajouterait aux autres mesures personnalisées annoncées, pourrait assurer à la fois la continuité des services de santé et la protection nécessaire de chacun face à la menace du virus.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute et votre attention à l'égard de nos spécificités, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Serge LETCHIMY



Président du Conseil Exécutif de Martinique

*Copies à :*

*Mme Elisabeth BORNE, Ministre du Travail*

*M. Sébastien LECORNU, Ministre des Outre-mer*

*M. Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé*